



Les processus de recomposition territoriale de la production laitière en France

Daniel Ricard ¹

¹ Clermont Université, Université Blaise Pascal, France

To cite this article: Ricard, D. (2015). Les processus de recomposition territoriale de la production laitière en France. *Lucrările Seminarului Geografic Dimitrie Cantemir*, Vol. 38, pp. 181-199. DOI: [10.15551/lsgdc.v38i0.12](http://dx.doi.org/10.15551/lsgdc.v38i0.12)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.15551/lsgdc.v38i0.12>





LES PROCESSUS DE RECOMPOSITION TERRITORIALE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN FRANCE

Daniel RICARD¹

Résumé. La production laitière est au cœur d'une filière qui, en France comme ailleurs en Europe, est animée de multiples mutations, techniques, économiques, mais aussi géographiques. L'article insiste sur ce dernier point à partir de cartes de localisation et d'évolution de la production par département depuis 1950. On constate alors que de nombreux processus de recomposition territoriale sont à l'œuvre dans le territoire national, en fonction de multiples facteurs d'évolution qui relèvent très largement du facteur humain et dans lequel on relève surtout les dynamiques individuelles et collectives, le rôle des entreprises de collecte et de transformation, les politiques agricoles, la présence ou non de produits d'AOC... L'analyse montre des évolutions géographiques très significatives de la production, que ce soit en période d'encadrement par des quotas (à partir de 1984) ou bien avant, lorsque la production était totalement libre. L'article s'interroge également sur les relations entre cette production et cette filière et le développement durable, en prenant en compte la dimension évolutive de cette question au cours des années.

Mots-clés: production laitière, recompositions territoriales, France, durabilité.

Introduction

La production laitière est très présente dans l'agriculture française, tant au niveau des exploitations (15 % de celles-ci livrent du lait²) que des territoires (la collecte de lait de vache intéresse 90 départements sur 96). Elle fait vivre toute une filière associant près de 70 000 producteurs³ et un millier d'unités de transformation, assez inégalement répartis sur le territoire national. En fait, derrière cette omniprésence du lait sur le territoire national, les mutations sont nombreuses, continues, et renvoient à des facteurs qui peuvent être purement économiques (importance des coûts de production, de la compétitivité de l'amont et de l'aval, concurrence entre les acteurs économiques et les régions...), mais qui peuvent également s'inscrire dans le temps long (poids des héritages historiques) ou relever des politiques agricoles (PAC, politiques nationales...). L'ensemble de ces facteurs exerce une influence décisive sur la géographie de la production (le cœur de notre propos) et l'objectif premier de cet article sera de s'interroger sur les processus de recomposition territoriale qui sont à l'œuvre depuis l'après-guerre sur le territoire national. Ce sera également l'occasion de

¹ Clermont Université, Université Blaise Pascal, CERAMAC, EA 997, MSH, 4 rue Ledru, 63057 Clermont-Ferrand Cedex

² Il y avait 75 737 livreurs de lait en 2010 pour 490 000 exploitations recensées par le Recensement Agricole, soit 15,46 %.

³ 69 862 en 2012 (Source : CNIEL).

s'interroger sur la durabilité de ces systèmes de production et, plus globalement, de ces filières.

I. Les facteurs d'évolution de la production et de la filière

La production laitière moderne est structurellement intégrée dans des filières associant un amont (les producteurs de lait) et un aval (les transformateurs) qui livre lui-même des produits finis à un « extrême aval » dominé de nos jours par la grande distribution. Bien entendu, les chercheurs se questionnent beaucoup depuis quelques années sur le renouveau de la notion de proximité, mais les « circuits courts » ne doivent pas faire illusion : 98,2 % de la production de lait de vache est aujourd'hui collectée (CNIEL, 2012) et rejoint donc des filières agroalimentaires plus ou moins classiques, les 1,8 % restants intégrant par ailleurs certains fromages fermiers (saint-nectaire, salers, reblochon, abondance...) qui, eux aussi, s'inscrivent dans des filières tenues en bonne partie par des affineurs et des négociants ... qui appartiennent souvent à de grands groupes agroalimentaires.

Cette filière laitière est l'objet de multiples processus de recomposition : les méthodes de production du lait évoluent (machine à traire qui s'était imposée dès 1980, salles de traite plus fonctionnelles et rapides, robots de traite plus récemment, sans parler de l'évolution de l'alimentation du bétail...), les laiteries peuvent connaître des ruptures technologiques (pasteurisation, technique de l'UHT, microfiltration...) et l'extrême aval joue aussi son rôle dans cette dynamique (progression de la grande distribution, rôle de la « guerre des prix », des marques distributrices, évolution des habitudes de consommation...).

Il est hors de question de se livrer ici à une analyse fouillée de toute cette complexité, notre travail se concentrant volontairement sur l'analyse des **recompositions territoriales** de la **production de lait** (de vache) : la géographie de cette production évolue avec le temps et notre objectif sera donc de comprendre comment et pourquoi. Ces recompositions font intervenir plusieurs grands types de facteurs évolutifs, et se placent au sein d'une filière qui elle-même bouge beaucoup. Notre propos, s'il sera bien centré sur la production du lait, sur l'amont, fera donc souvent référence aux mutations qui ont lieu à l'aval, chez les transformateurs, voire chez les distributeurs : la production laitière évolue bien en effet au sein d'une filière dont elle n'est que l'un des maillons, si important soit-il.

A. Les potentialités locales : facteurs naturels *versus* facteurs humains

La géographie de la production a toujours été directement influencée par les potentialités du milieu local et régional, par la capacité des producteurs et des territoires à produire du lait à des prix compétitifs pour des entreprises de transformation elles-mêmes performantes. On est là au cœur du facteur concurrentiel, décisif en économie de marché et qui participe activement à la sélection des acteurs économiques, mais aussi des régions de production.

Si le temps de l'analyse déterministe est aujourd'hui révolu, force est de constater toutefois que le milieu naturel joue son rôle dans la dynamique laitière nationale. La production s'épanouit bien, majoritairement, dans les milieux humides propices à la pousse de l'herbe, même si, de nos jours, la ration des animaux fait une place croissante aux aliments achetés à l'extérieur (à base de maïs, de soja et de sous-produits de l'industrie agroalimentaire). Et si les vaches vont de moins en moins au pâturage, l'avantage reste bien aux régions humides toujours vertes : rivages de la Manche et de la mer du Nord, Ardennes, Vosges... Il en est de même à l'ouest des monts d'Auvergne, en Savoie et dans le Jura, même si le maïs n'est guère à l'aise dans ces montagnes. Bref, il y a toujours un certain déterminisme en matière de production laitière...

Par ailleurs, bien des milieux s'avèrent moins propices à la dynamique laitière. Dans les plaines sédimentaires où le lait recule nettement, l'explication ne vient guère de la médiocrité du milieu naturel, mais bien plus des arbitrages réalisés au profit des céréales (rentabilité des systèmes, prise en compte de l'astreinte de la traite, efficacité comparée des outils de transformation, attitude des hommes...). Le déterminisme s'éloigne... Les milieux plus secs, méditerranéens surtout, s'avèrent en revanche incontestablement peu propices à cette production de lait pour laquelle l'herbe et le foin restent bien un aliment incontournable. Le déterminisme revient !

Expliquer la géographie de la production laitière française (et son évolution) oblige donc bien à faire référence au facteur naturel, au climat notamment, mais l'exercice ne peut évidemment s'y réduire car la carte de la collecte est loin de se calquer sur celle des isohyètes ! Elle renvoie en fait, très largement, au rôle des hommes, qui sont à même de favoriser le développement de la production dans telle ou telle région, mais aussi d'agir au stade de la valorisation par les laiteries. Bref, ils participent de manière décisive à l'expression du potentiel laitier régional, bien au-delà des seules potentialités du milieu naturel. Plusieurs éléments nous semblent alors décisifs dans la compréhension des recompositions territoriales de la production laitière.

B. Le rôle des hommes : comportements individuels et collectifs, producteurs et transformateurs

Ce facteur humain s'exprime à travers des comportements à la fois individuels et collectifs. Il nous semble que ces derniers l'emportent, surtout en amont, en liaison certainement avec le caractère nécessairement collectif de cette filière, qui exige des circuits de collecte. Comportements collectifs et recompositions territoriales : on retrouve cette association dans la « Révolution agricole » de l'après-guerre, surtout dans les terres militantes de la JAC (Jeunesse agricole Chrétienne) comme en Bretagne où c'est bien la dynamique collective qui permet l'émergence fulgurante d'une production de masse destinée à une industrie laitière elle-même très dynamique (Canévet, 1992). Le mouvement est similaire dans les monts du Lyonnais, la Châtaigneraie cantalienne, les Ségalas de l'Aveyron ou dans la basse vallée de l'Adour, bref en plaine comme en montagne. Partout, la recomposition territoriale de la production passe par le groupe même si ces collectifs sont, bien entendu, stimulés par quelques leaders.

A l'aval, les dynamiques présentent aussi un caractère collectif (entre autres en liaison avec la présence massive des coopératives), mais elles font certainement une plus grande place aux initiatives individuelles, à travers l'action de certains chefs d'entreprises, de fromagers notamment, qui font eux aussi figure de leaders. On rejoint là pleinement le rôle des hommes étant entendu que ces capitaines d'industrie peuvent également être présidents ou directeurs de coopératives.

Les entreprises qui savent investir au bon moment, repérer les marchés en croissance, saisir les opportunités liées à des ruptures technologiques, développer des marques porteuses prennent alors un train d'avance et peuvent, en retour, stimuler la production dans leurs zones de collecte, cela même si, bien entendu, le lait peut venir de plus loin, à la différence des fromages d'AOC, contraints par des zones exclusives de production. Parmi les marques de fromages qui ont joué un rôle clef, citons « *La Vache qui Rit* » (Bel, 1921), « *Caprice des Dieux* » (Bongrain, 1956), « *RichesMonts* » (coopérative éponyme, 1968) ou « *Président* » (Besnier, 1968). Il en est de même de « *Yoplait* » (1964) et de « *Candia* » (1971) qui rencontrent le succès sur le marché des produits frais et du lait de consommation. Les coopératives propriétaires de ces deux dernières marques (elles fonderont plus tard

SODIAAL) sont alors continuellement à la recherche de lait et incitent les agriculteurs à développer la production autour de leurs usines urbaines. Les Monts du Lyonnais sont emblématiques de cette dynamique hyper stimulante associée à l'énorme usine ORLAC de Vienne (Sceau, 1972). Le haut savoyard Entremont qui perçoit dès le milieu des années 1960 que l'on peut fabriquer de l'emmental en adaptant la technologie (pasteurisation, industrialisation...) joue aussi un rôle clef dans le développement laitier de la Bretagne.

Localement, d'autres entreprises stimulent aussi la production comme Guilloteau en Rhône-Alpes avec son « *Pavé d'Affinois* »⁴ (Pélussin, Belley) ou la coopérative de Laguiole qui a sauvé la production laitière sur le plateau de l'Aubrac grâce à une démarche résolument qualitative. Une même dynamique stimulante peut aussi venir d'industriels qui se lancent avec succès sur le marché nettement plus rude des marques de distributeurs comme la coopérative « Les Maîtres Laitiers du Cotentin », voire le groupe familial bourguignon Senoble (Jouy). Bref, les entreprises montrent une inégale capacité à stimuler, en amont, la production de lait chez les agriculteurs. Celle-ci s'est révélée essentielle lors de la grande phase d'expansion de la production laitière des années 1960/1970, surtout dans le Grand Ouest (voir plus loin). Elle est devenue moins importante avec l'instauration des quotas laitiers en 1984, la gestion des volumes devenant alors le fait de l'administration, mais elle devrait redevenir déterminante suite à la disparition de ces mêmes quotas en 2015. Les entreprises ont alors la capacité à trouver de nouveaux marchés, à créer de la valeur ajoutée et donc à stimuler (éventuellement) la production laitière.

C. La politique agricole : un puissant facteur de reconfiguration des territoires laitiers

Le facteur politique tient une place importante dans l'univers laitier, à travers notamment la Politique Agricole Commune. Il n'est pas sans incidences sur l'évolution de la géographie de la production.

À partir de 1962, Bruxelles met en place, dans le cadre de la PAC, une organisation commune de marché, l'OCM lait, qui instaure des « prix garantis » pour le beurre et la poudre de lait, les cours de ces deux produits s'imposant, de fait, à toute la filière. Ces « prix d'intervention », très « politiques », sont initialement fixés à des niveaux très élevés⁵ et la CEE intervient en cas de baisse des cours en rachetant des produits pour les stocker. Une telle réduction de l'offre vise à faire remonter les prix (au-dessus du niveau de l'intervention), les stocks étant remis en vente une fois les conditions du marché redevenues favorables. Ce système sera, au moins jusqu'en 1984, un fantastique stimulant pour la filière. Il offre un débouché intéressant et illimité en cas de saturation du marché ! Les laiteries ont donc tout intérêt à augmenter leur production de beurre et de poudre et, plus en amont, à inciter les éleveurs à produire toujours plus de lait⁶. C'est aussi la porte à tous les excès...

En 1984, Bruxelles instaure l'arme décisive des quotas laitiers. Il s'agit pour les éleveurs de droits à produire (ou, plus exactement, de droits à collecte), sachant que l'on peut produire au-delà de son quota, mais en s'exposant à des pénalités potentiellement très dissuasives. L'Europe et les États membres contrôlent l'entrée dans la production (par l'octroi ou non de nouveaux droits à produire) et font le tri parmi les producteurs en place (attributions

⁴ Ce fromage, créé dans les années 1980, est issu d'une rupture technologique : la microfiltration.

⁵ Les prix d'intervention du beurre pourront dépasser le double du cours du beurre néo-zélandais, qui fait traditionnellement référence sur le marché mondial.

⁶ Une telle politique de prix élevés minore aussi l'impact des coûts de production, producteurs et territoires peu compétitifs pouvant rester plus longtemps dans la course...

sélectives de droits à produire, aides ciblées à la cessation laitière...). Cette politique, hyper interventionniste, a la capacité d'agir sur la géographie de la production par le biais d'une gestion différenciée des droits à produire selon les territoires et tout réside alors dans l'attitude des Etats membres. Certains exercent un contrôle *a minima* sur les mouvements de droits à produire, voire même autorisent le négoce de ces quotas, y compris sans transfert de la terre. C'est le cas d'une bonne partie de l'Europe du Nord, marquée par le modèle libéral. Ailleurs, les Etats adoptent souvent une attitude plus interventionniste, comme en France où les quotas sont (globalement) attachés au sol et où l'administration contrôle tous les mouvements de quotas. Elle peut alors favoriser certaines régions (les montagnes notamment, certaines zones d'AOC parfois...) mais aussi en pénaliser d'autres, comme la plaine lors de la détermination initiale des quotas en 1984. L'administration s'est aussi octroyée la capacité de sélectionner les livreurs de lait, en n'attribuant de nouveaux quotas qu'aux producteurs qu'elle juge *prioritaires* : jeunes, investisseurs... La profession dispose aussi de certains leviers d'action, à travers notamment l'action des Chambres d'Agriculture et la politique d'installation. Certaines privilégient les petits livreurs, considérant qu'ils ont le droit d'atteindre un certain niveau de production, mais d'autres décident que seules les structures d'une bonne taille sont porteuses d'avenir et donc dignes d'obtenir de nouveaux quotas ! Les départements de montagne soutiennent alors plutôt les « petits producteurs » quand les bassins sédimentaires privilégient plutôt les grosses structures qui, il faut le dire, sont aujourd'hui les seules à être capables d'y maintenir la production : les incidences en matière de démographie des producteurs sont évidemment différentes...

L'OCM lait a connu de profondes évolutions avec les Accords de Luxembourg qui, en 2003, réforment profondément les mécanismes de l'intervention en en réduisant très fortement l'intérêt. Les volumes autorisés à l'intervention sont réduits drastiquement et les prix garantis, fixés à des niveaux très bas⁷, ne font plus office que de « filet de sécurité » en cas de crise grave. En compensation, les agriculteurs reçoivent une aide de 35,5 euro par tonne de quota, versée sous forme de Droit à Paiement Unique (DPU), sans obligation de production. Pour la commission européenne, cette réforme doit permettre à la filière de « *mieux saisir les opportunités du marché* ». Elle fonctionne d'ailleurs parfaitement puisque les prix augmentent alors que les éleveurs encaissent l'aide à la tonne... Mais, dès 2008, le marché se retourne, les prix passent sous le niveau des coûts de production et cette « crise du lait » révèle le nouvel environnement dans lequel Bruxelles a placé la filière : une plus grande exposition au marché, une plus forte volatilité des prix. Ces Accords préfigurent en fait l'abandon des quotas, acté pour le 1^{er} avril 2015.

D. La filière laitière : un milieu marqué par les héritages

Considérons maintenant le poids des héritages, des héritages qui renvoient à un certain déterminisme géographique (voir plus haut) mais aussi au rôle des hommes. Il faut dire que dans les activités agricoles, tout comme en agroalimentaire, les héritages sont nombreux, surtout en France, vieux pays agricole par excellence.

On pense vite, dans le cas du lait, à la présence de nombreux produits locaux, reconnus aujourd'hui par 51 AOC et qui autorisent une meilleure valorisation du lait, pour peu que ces labels soient bien gérés. Nous ne reviendrons ici que sur quelques éléments susceptibles d'avoir une incidence directe sur la géographie de la production et notamment sur l'ancrage territorial très fort qui est encadré par des aires de production exclusives : les zones d'AOC. Cette situation juridique particulière protège, de fait, la production laitière de ces milieux

⁷ Ces nouveaux prix d'intervention autorisent un prix du lait de l'ordre de 210 euro par tonne seulement.

souvent difficiles et, si la demande augmente, la production laitière pourra / devra suivre, du moins si l'on n'est pas dans un mécanisme de contrôle de type quotas.

Le poids important des coopératives constitue un autre héritage majeur. Ces dernières assurent plus de 50 % de la collecte nationale et leur statut particulier confère aux producteurs une égalité face au paiement du lait et une obligation de collecte. Ces éléments jouent leur rôle dans la permanence des exploitations et la géographie de la production laitière, même si, avouons-le, les coopératives utilisent maints stratagèmes pour se débarrasser des producteurs peu compétitifs et/ou trop éloignés...

Au niveau national enfin, la filière se caractérise par la présence d'une interprofession très organisée, associant producteurs de lait, transformateurs coopératifs et industriels privés. Le premier collègue y a toujours revendiqué le droit à un prix unique du lait, homogène sur tout le pays et les transformateurs se sont finalement accommodés de cette vieille revendication paysanne. Au final, quelles que soient leurs productions et leur efficacité économique, les laiteries paient donc, grossièrement, leurs producteurs au même prix et rares sont les entreprises ou les territoires qui dérogent à cette règle : quelques petites PME en marge du système et surtout certaines filières d'AOC pour lesquelles la relation directe avec le marché a toujours été très présente. Toutefois, depuis quelques années, ce mécanisme de prix plus ou moins unique est battu en brèche, par le législateur (il est perçu comme une entente, plus ou moins licite), par certaines entreprises, y compris coopératives (qui voudraient avantager leurs gros producteurs, faciles à collecter, faisant ainsi du prix du lait un instrument de sélection des livreurs et des territoires), et surtout par l'évolution de l'OCM lait qui met de plus en plus les entreprises en confrontation directe avec le marché. Depuis une dizaine d'années notamment, les laiteries dégagent ainsi des valorisations unitaires de plus en plus différenciées ... qui se répercutent nécessairement sur leur résultat net comme sur la feuille de paie des producteurs, dans un sens ou dans l'autre. Ceci exprime une rupture progressive avec la vieille tradition de négociation collective et nous conduit vers une perspective probable de prix du lait davantage différenciés selon les entreprises et les territoires. Cela influencera nécessairement la géographie de la production laitière française.

II. Une géographie évolutive

Les facteurs d'évolution de la production sont donc nombreux. Ils se combinent en outre, de manière inégale selon les époques et les régions, conduisant à une géographie de la production laitière assez évolutive. D'un côté, héritages et permanences sont nombreux, illustrés par exemple par la présence des AOC qui instaurent un lien fort entre la production du lait et le territoire. Mais de l'autre, de nouvelles régions laitières apparaissent, d'autres stagnent, d'autres encore déclinent, voire disparaissent, y compris quand l'activité est encadrée par des quotas qui, manifestement, n'empêchent pas les dynamiques régionales de s'exprimer.

L'outil cartographique sait retranscrire toutes ces évolutions, pour peu que le matériel statistique soit de qualité et homogène dans le temps. De nos jours, et surtout depuis 1984 (quotas laitiers), les données sont très fiables, contrôle administratif oblige. Le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL) publie chaque année un très riche fascicule de données avec une série départementale concernant la **collecte** par les entreprises. Cette série statistique remonte au milieu des années 1970 et fait référence compte tenu de l'organisation structurelle de la profession en filière. D'autres statistiques de collecte permettent de remonter aux années 1960, mais leur qualité se détériore avec les années.

Avant, les données concernent surtout la **production** et sont davantage sujettes à caution. Elles correspondent à des estimations incluant, en plus de la collecte, la transformation à la ferme (fromages fermiers...), l'autoconsommation (dérisoire) et la consommation par les veaux. Leur précision s'avère inégale selon les départements et quel crédit accorder par exemple à la « *consommation de lait par les veaux* » ? Celle-ci est fixée, en 1950, à exactement 300 000 hl pour pas moins de 6 départements, à 600 000 hl exactement pour le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et l'Allier, ce département apparaissant ainsi comme relativement « laitier » ! Quant à la consommation humaine, elle serait de 1 000 000 hl pour l'Eure-et-Loir, mais de seulement 100 000 hl pour le Cantal, soit 15 centilitres par habitant et par jour... Ne confondons donc pas production et collecte. Ainsi, en Bretagne en 1950, on produit des quantités déjà importantes de lait mais un très faible pourcentage est collecté, l'industrie laitière n'étant pas encore en place dans la péninsule. L'intérêt de l'outil cartographique doit donc être relativisé pour la période antérieure aux années 1960.

A. Le temps de la liberté : les recompositions géographiques de la production laitière jusqu'en 1984

Jusqu'en 1984, l'intervention du politique est déjà bien présente (OCM lait de 1962, aides à l'agriculture de montagne en 1975...), mais la production est totalement libre. Les éleveurs peuvent se lancer sans contraintes dans le lait, pour peu qu'ils en aient la motivation et la compétence et qu'ils trouvent un collecteur (ce qui n'est guère difficile à l'époque !). Dès lors, production et collecte progressent vigoureusement et la géographie de la production évolue au gré des dynamiques locales.

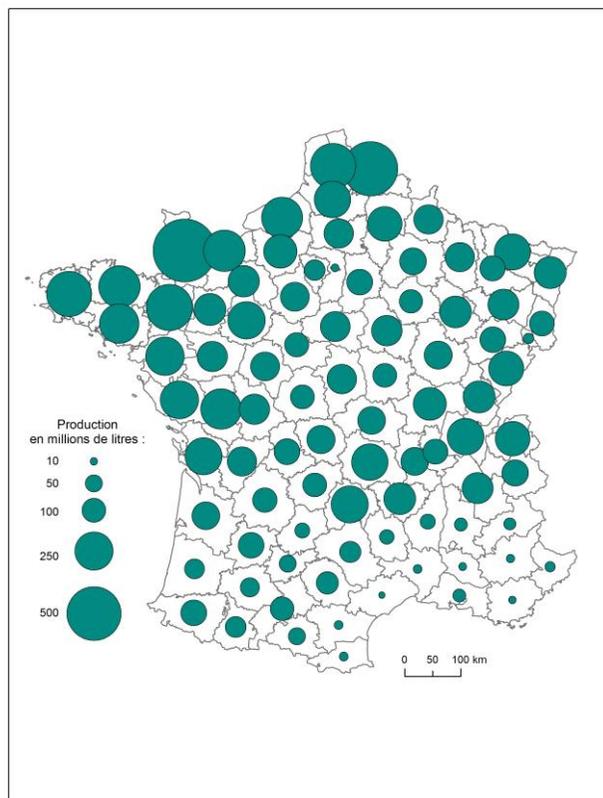


Figure 1: La production de lait en France en 1950

La figure 1 permet de visualiser celle-ci en 1950 ; elle nous servira de point de départ. La production concerne alors presque tout le territoire national, seuls les milieux méditerranéens et, accessoirement, la région parisienne, apparaissant clairement en retrait. Mais la carte révèle aussi, déjà, une certaine domination des régions proches de l'Atlantique et de la Manche : les 14 premiers départements laitiers du pays sont localisés ici, de la Charente-Maritime au Nord. La production est également importante en montagne (Auvergne, Jura, Alpes du Nord) et dans plusieurs régions de plaine : Nord-Pas-de-Calais notamment, Nord-Est (Alsace, Lorraine et Haute-Marne), mais aussi Poitou et Charente. Les bassins sédimentaires arrivent au second plan mais la production laitière y est toutefois très significative (Cher, Loiret, Yonne, Côte-d'Or, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne...).

Cette géographie antérieure à la Révolution agricole est manifestement influencée à la fois par le facteur naturel (avantage aux milieux océaniques humides) et par rôle des hommes (individualisation des vieilles terres fromagères, montagnardes et normandes notamment). Elle l'est aussi par l'importance de l'autoconsommation et par la faiblesse de la spécialisation des exploitations, ce qui explique que le lait soit largement présent presque partout en France, avec une spécialisation régionale nettement moins marquée qu'aujourd'hui. Rappelons que la carte est bien celle de la production. Une éventuelle carte de la collecte serait à coup sûr assez différente, avec un déclassement prévisible de la Bretagne⁸ et une certaine sur représentation des régions fromagères, organisées depuis longtemps en « filières », qu'il s'agisse des montagnes fromagères ou de la Basse-Normandie.

Au cours des années 1950 (Figure 2), la production nationale progresse de 59 % ! L'environnement général des Trente Glorieuses, l'urbanisation et l'augmentation de la demande, les nouvelles dynamiques de progrès agricole stimulées par la JAC et l'action incitative des collecteurs se combinent pour expliquer cette croissance soutenue. Les milieux océaniques humides s'avèrent les plus dynamiques : Manche et Seine-Maritime affichent les plus fortes croissances en volume et 7 des 8 plus fortes augmentations départementales concernent le Grand Ouest. Mais la croissance est généralisée à tous les départements (sauf... Paris !), intéressant tant la montagne que la plaine. Les milieux les plus dynamiques, hors Grand Ouest, sont alors la Lorraine (Vosges et Meurthe-et-Moselle surtout), l'Ain, une bonne partie du Massif central, le Nord-Pas-de-Calais, mais aussi l'essentiel du Bassin aquitain.

A partir de 1962, la production laitière est particulièrement stimulée par la Politique Agricole Commune et c'est le Grand Ouest qui répond le mieux à cette sollicitation, rejoignant-là le cas emblématique de la « Révolution agricole bretonne », décrite en 1992 par C. Canévet. L'auteur a retracé avec précision la dynamique qui se met alors en place, marquée par le rôle clef de la JAC, puis du syndicalisme agricole ainsi que par l'action particulièrement stimulante des laiteries, dont beaucoup sont des coopératives. C'est donc un ensemble de facteurs qui se cumulent dans ces régions de petite paysannerie en retard et *a priori* très conservatrices pour aboutir à la croissance que l'on connaît.

Le croquis de l'auteur reproduit ici (Figure 3) donne les clefs de compréhension des dynamiques qui bouleversent alors la région. En 1950, 70 % de la production de lait allait encore à la fabrication de beurre fermier, mais la qualité du produit était aléatoire et souvent défailante. Les négociants cherchent alors à intégrer l'étape de la transformation en

⁸L'industrie laitière bretonne est encore balbutiante. Dans les Côtes du Nord, 1,2 % seulement de la production est destinée à la « fabrication de fromages » ou aux « autres usages », des fabrications qui sont généralement issues de laits de collecte, mais 65,2 % va à la « fabrication de beurre », fermier en quasi totalité. Dans le Finistère, les valeurs sont respectivement de 0,2 % et de 63,2 %, dans le Morbihan, elles sont de 0,1 % et de 69,2 %. Ces retards en matière d'organisation de la transformation contrastent avec la vigueur de la production.

organisant la collecte de la crème, mais leur stratégie est balayée dès 1964 / 65 par le développement des circuits de ramassage, de lait cette fois, par des entreprises locales ou venues de l'extérieur (comme le Savoyard Entremont).

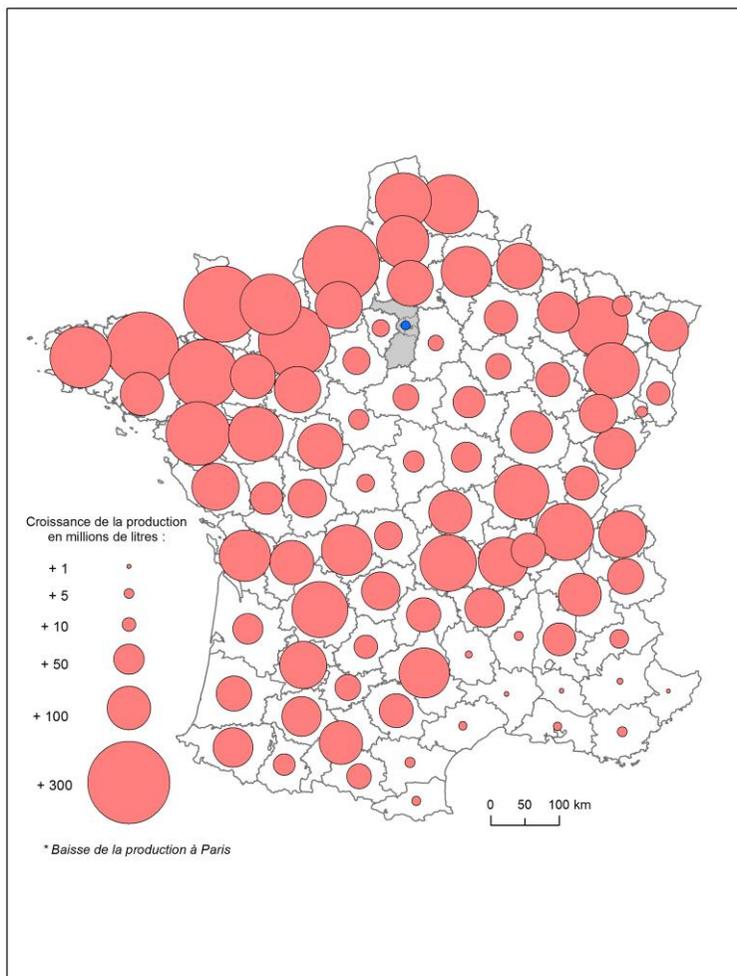


Figure 2: L'évolution de la production de lait en France entre 1950 et 1960

On doit surtout retenir l'incroyable rapidité de cette nouvelle dynamique productive qui s'appuie sur des agriculteurs bretons qui se révèlent finalement étonnement réceptifs. Pour C. Canévet, la collecte du lait débute vraiment en 1960, celle-ci connaissant des taux de croissance énormes dès 1964. La modernité est en route et, dès 1970, la collecte de crème et de beurre a quasiment disparu ! La production régionale de lait passe de 1,296 milliard de litres en 1950 à 2,128 milliards en 1960 et, dix ans plus tard, la seule collecte atteint 2,681 milliards, soit 15 % du total national. En moins de dix ans, la Bretagne est devenue une sorte d'archétype des filières laitières modernes et est devenue une des principales régions laitières du continent. La production laitière se professionnalise alors partout en France, la valorisation à la ferme décline et les collecteurs/transformateurs s'imposent dans le paysage laitier, le tout conduisant à une organisation généralisée en filières, comme dans le cas breton.

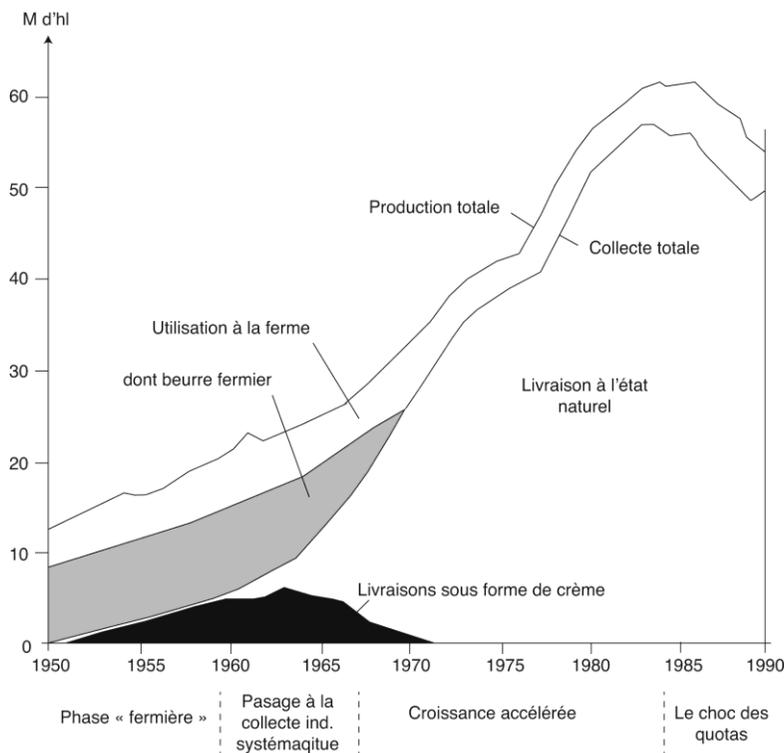


Figure 3: L'évolution de la dynamique laitière bretonne de 1950 à 1990 (C. Canévet, 1992)

Dès lors, la collecte devient un indicateur plus pertinent que la seule production, reprise par la figure 4 qui montre l'évolution de cette collecte entre 1970 et 1984, période pendant laquelle les excédents s'accumulent mais où il est encore possible de s'installer en toute liberté comme producteur de lait. Elle souligne les dynamiques régionales à l'œuvre pendant cette période, des dynamiques qui montrent une relative rupture le passé. Entre 1950 et 1960, la croissance était généralisée en France mais cette fois, le Grand Ouest concentre 71 % de la croissance constatée au niveau national (39,3 % pour la Bretagne, 22,3 % pour les Pays de la Loire et 9,4 % pour la Basse-Normandie), l'épicentre de cette dynamique se situant plutôt en Ille-et-Vilaine (la collecte y croît de 803 millions de litres en 14 ans !). La croissance est généralisée dans ce qui est devenu la plus grande région laitière française, seule la vieille terre laitière traditionnelle qu'est le Calvados marquant le pas. Sortons du Grand Ouest pour constater que la croissance de la collecte est très vigoureuse dans le Nord-Pas-de-Calais et, à un degré moindre, en Lorraine et dans les Pyrénées-Atlantiques (Pays de l'Adour essentiellement). Elle est aussi très nette dans plusieurs départements d'altitude, surtout du Massif central. Il faut dire que la moyenne montagne abrite plusieurs *Petites Bretagne* dont le fonctionnement rejoint celui du Grand Ouest. Citons les Ségalas de l'Aveyron (stimulés par la coopérative RichesMonts, sous la houlette de plusieurs leaders agricoles dont R. Lacombe, futur Président de la FNSEA), la Châtaigneraie cantalienne (où la coopérative Centre Lait inaugure ses tournées en 1961), le Pilat et les Monts du Lyonnais (fiefs de la coopérative lyonnaise ORLAC).

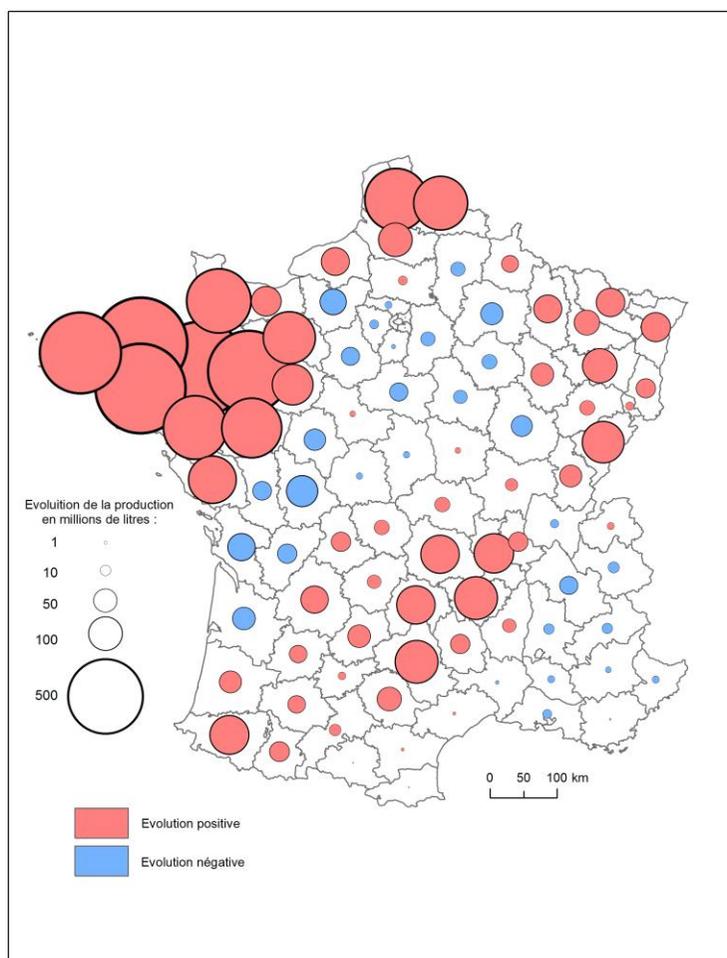


Figure 4: l'évolution de la collecte laitière en France de 1970 à 1984

En 14 ans, la collecte augmente de 500 millions de litres de l'Aveyron au Rhône, en passant par la Loire et la Haute-Loire. Si la dynamique productive est aussi bien présente dans le Doubs, elle est moins marquée dans le reste du massif jurassien et en Savoie. La permanence du système traditionnel des fruitières villageoises productrices de fromages à pâtes pressées cuites et interdisant à la fois l'ensilage et la vache Holstein y limite les possibilités de croissance de la production.

Notons aussi que 35 départements connaissent un recul de la collecte, preuve de l'intensité des reconfigurations territoriales à l'œuvre dans ces années 1970. Les plaines de grande culture sont particulièrement concernées, de même que les milieux méditerranéens (mais pour des volumes faibles) et la dynamique récessive affecte tout particulièrement les Charentes et le Poitou.

B. Les quotas laitiers : puissant facteur de recomposition territoriale de la production laitière

A partir de 1984, la production laitière est soumise à autorisation administrative et les pouvoirs publics en contrôlent le volume global en jouant sur le niveau des quotas. Très vite (1984-1989), on fait reculer la collecte nationale mais, de plus, l'administration sélectionne les producteurs et les régions. Cet interventionnisme aura des incidences géographiques importantes puisque l'on décide alors de privilégier la montagne au moyen de prélèvements significatifs opérés sur la plaine. La géographie de la collecte évolue donc sous le double effet de la stratégie des agriculteurs et de la politique agricole.

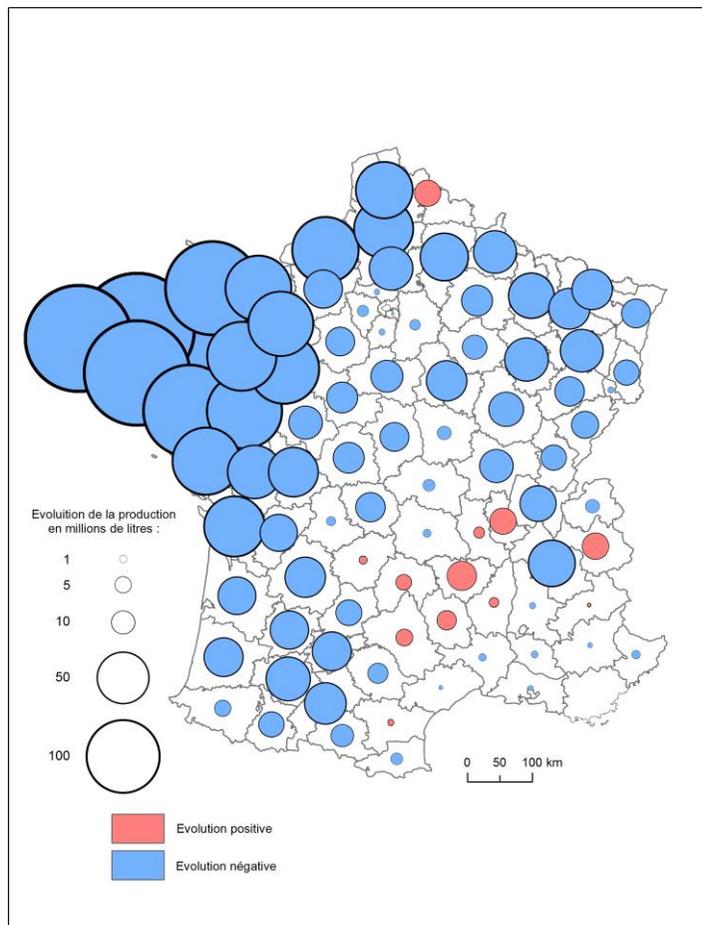


Figure 5: l'évolution de la collecte entre 1984 et 2004

La figure 5 retrace l'évolution de cette collecte de 1984 (quotas) à 2004, date d'entrée en vigueur des Accords de Luxembourg qui réorganisent sensiblement l'OCM lait. La collecte recule alors presque partout, mais c'est surtout le Grand Ouest qui, curieusement, enregistre le plus fort recul au niveau national, en rupture totale avec le passé. La dynamique laitière est toujours très présente dans la péninsule, mais la gestion des quotas (très pénalisante) y fait nettement reculer la collecte. C'est clairement un choix politique.

Les autres régions de plaine connaissent aussi, sauf exception, une baisse de la collecte, mais ici, le facteur explicatif ne tient pas qu'à la seule gestion des quotas par l'administration. On doit en effet tenir largement compte de la concurrence des systèmes céréaliers, jugés plus rentables et surtout moins contraignants sur le plan du travail et de l'astreinte. A la clef, le recul est considérable, surtout dans le Bassin aquitain et en Poitou-Charentes, mettant les entreprises locales en difficulté (3A, Terra Lacta...). On peut même parler de véritable déclin, voire d'agonie en Provence où la collecte diminue énormément en volume, tout en se contractant sur le plan spatial : seules les Hautes-Alpes résistent quelque peu. Les départements en croissance entre 1984 et 2004 ne sont qu'une dizaine, avec le Nord et surtout nombre de départements d'altitude qui, outre le traitement favorable dont ils ont bénéficié, présentent moins de possibilités de réorientation productive. Notons aussi que la zone d'AOC du beaufort bénéficia au début des années 1990 d'attributions spécifiques de quotas qui expliquent largement la croissance de la collecte du département de la Savoie.

C. La fin des quotas: quelles perspectives?

Les quotas laitiers disparaissent le 1^{er} avril 2015, plaçant les producteurs dans une configuration nouvelle, qui ne sera toutefois pas celle d'avant 1984, notamment parce que les risques de surproduction sont contenus par la mise en place d'une contractualisation entre les producteurs et les laiteries. Les géographes doivent, en tout cas, se poser la question d'éventuelles reconfigurations territoriales de la production, au moins à moyen terme.

La carte n°6, qui décrit l'évolution de la collecte entre 2004 et 2012 apporte de précieux enseignements à ce sujet. Depuis les accords de Luxembourg en effet (2003), la politique laitière européenne a sensiblement évolué. Les droits à produire sont régulièrement augmentés, la volatilité des cours accélère la sélection des producteurs et la quasi disparition de l'intervention sur le beurre et la poudre de lait renforce la position des transformateurs dans leur capacité ou non à valoriser le lait de leurs producteurs. Dans ces conditions, le contrôle sur les droits à produire devient, de fait, moins strict, moins contraignant et les producteurs retrouvent une plus grande liberté d'action. Il leur est plus facile d'obtenir des quotas (par attributions depuis la réserve nationale, voire par achat de droits auprès de la même réserve, par transfert de terres enfin). La dynamique productive reprend, la collecte augmente progressivement (+ 7,5 % entre 2004 et 2011) et la cartographie souligne les tendances à l'œuvre dans les régions, préfiguration certainement de ce qui devrait se produire à partir d'avril 2015.

Le premier constat concerne la forte sélectivité géographique de la dynamique laitière récente. En effet, 47 départements seulement enregistrent une augmentation de la production, tandis que 43 connaissent un repli plus ou moins prononcé. Rappelons que tous les départements étaient en croissance dans les années 1950.

Second constat : les dynamiques géographiques de la production apparaissent clairement en rupture avec la carte précédente (période 1984-2004) et rejoignent les tendances antérieures à 1984, comme si les vingt premières années de quotas n'avait été qu'une parenthèse. Le Grand Ouest est à l'évidence la région qui s'adapte le mieux à ce nouveau contexte marqué par le relâchement des quotas. La collecte y reprend avec une très grande vigueur, notamment dans la Manche (+ 178 millions de litres, soit + 14,2 % !), l'Ille-et-Vilaine (+ 166), les Côtes d'Armor (+ 155) et la Mayenne (+ 111), mais aussi dans tout le reste de la péninsule, dans la basse vallée de la Loire et en Vendée. Cette dynamique nouvelle souligne l'existence de potentialités locales considérables, d'une volonté évidente de produire chez les producteurs. Elle est entretenue d'autre part par les industriels qui investissent beaucoup depuis quelques

années dans la perspective de l' « après quota » : usine de mozzarella d'Herbignac (44), construction de tours de séchage en partenariat avec des investisseurs chinois à Carhaix et à Isigny...

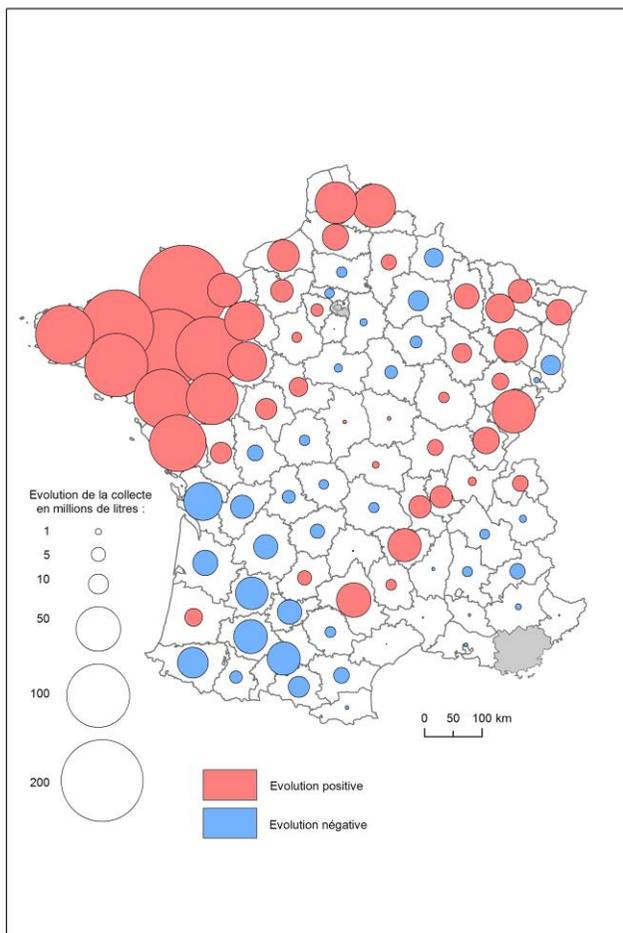


Figure 6: l'évolution de la collecte entre 2004 et 2011

D'autres régions s'inscrivent dans cette même dynamique de conquête, avec notamment le Nord et le Pas de Calais, la Lorraine (Vosges notamment) et plusieurs départements de montagne. La plupart de ces derniers sont localisés dans le Massif central (Aveyron, Haute-Loire, Loire, Rhône, voire Lozère) et la réactivité de ces « nouvelles » régions laitières y est manifestement supérieure à celle des vieilles terres fromagères (Cantal, Puy de Dôme). Une certaine dynamique se retrouve également dans le Doubs, mais aussi dans le Jura et en Haute-Savoie, des départements où se conjuguent la présence de basses terres qui ne demandent qu'à produire et de zones (surtout de montagne) portées par le succès des produits d'AOC⁹.

⁹ Le comté, notamment, a vu ses tonnages passer de 30 000 à 50 000 tonnes depuis les années 1980.

On remarque à l'inverse que les bassins céréaliers continuent leur recul engagé dès 1984 avec l'application des quotas laitiers, voire dès les années 1970 (Poitou, Charente). Le recul est assez net en Champagne et nettement plus marqué dans le Bassin aquitain et en Charente. Ce repli est devenu structurel avec les années dans ces régions, fragilisant beaucoup les entreprises de transformation. C'est d'ailleurs là qu'ont eu lieu deux des plus grosses disparitions d'entreprises de ces dernières années avec Terra Lacta (issue regroupement de multiples coopératives charentaises et poitevines) et 3A, le grand groupe coopératif collectant dans l'Aquitaine et le Cantal. Il faut dire que le recul de la production a pris des proportions alarmantes dans ces régions. En Charente-Maritime notamment, la collecte est passée de 311 millions de litres en 1970 à 172 millions en 2004 et à 147 millions en 2011, soit une perte de plus de 50 % en 40 ans ! Dans le Gers, le recul a atteint 32,1 % entre 2004 et 2011 !

Cette évolution de la géographie de la production depuis 2004 semble préfigurer la période de l'après quotas. Tout porte à croire en effet que la dynamique productive va se poursuivre dans la plupart des régions qui sont déjà les plus efficaces et livrent les plus gros volumes, à savoir le Nord-Est, le Nord – Pas de Calais et surtout le Grand Ouest. Cette vaste région est incontestablement celle qui a le plus d'atouts, les producteurs y sont toujours motivés, la capacité technique excellente, les industriels de la transformation y investissent et se restructurent, bref il y a là une « ambiance laitière » propice à un nouveau développement laitier, 40 ans après la révolution laitière des années 1960.

A l'inverse, les régions cérésières, du Bassin aquitain, des Charente et du Poitou surtout, apparaissent comme des zones laitières en déclin, où la motivation collective des producteurs décline peu à peu et où l'encadrement agroalimentaire est moins présent, moins stimulant. La configuration semble un peu moins inquiétante dans le Bassin parisien qui conserve quelques zones herbagères toujours dynamiques (Pays de Bray, Champagne humide...) et des entreprises dynamiques et stimulantes : Triballat dans le Cher, Senoble dans l'Yonne, Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel dans le Loiret...). Quant aux milieux méditerranéens, ils semblent condamnés, d'autant qu'ils ont perdu avec le temps leurs outils de transformation, comme à Gap.

Restent les régions de montagne dont le destin ne semble pas encore scellé. Celles qui s'appuient sur des productions fromagères de qualité (AOC) bien organisées et valorisantes (Jura, Savoie) devraient continuer à se développer sur ce créneau porteur. Dans le Massif central, la faible efficacité de ces mêmes filières d'AOC, dont les volumes baissent et dont la rentabilité est faible, intègre toujours davantage les producteurs dans des logiques agroindustrielles standardisatrices au sein desquelles ils ne disposent pas de réels atouts. Leur sort est donc incertain.

III. Production laitière et durabilité des systèmes

La production laitière française s'inscrit-elle dans un système productif durable ? Evoquer la question du développement durable à propos de cette activité implique nécessairement de considérer les trois volets habituels de cette durabilité : l'économique, le social et l'environnemental. Cela oblige aussi à prendre en compte deux éléments clefs : la dimension temporelle de la réflexion d'une part, avec des analyses qui varieront beaucoup en fonction de la période étudiée et le nécessaire raisonnement en filière d'autre part. Réfléchir en effet sur la durabilité économique de la seule production laitière n'a guère de sens car le lait doit être collecté, puis valorisé par des outils de transformation, à l'exception bien sûr de la valorisation sous forme de produits fermiers et de circuits courts dont l'importance ne doit pas faire illusion. Dernier point à considérer : la difficile appréhension de la durabilité sociale des pratiques et du métier de producteur de lait. Celle-ci doit être analysée au regard de

l'évolution générale de l'agriculture française, marquée par une amélioration structurelle du revenu des agriculteurs, mais aussi par une réduction considérable de leurs effectifs, ces deux phénomènes étant intimement liés. La production laitière s'inscrit totalement dans ce processus de long terme, avec une concentration des livreurs très précoce¹⁰ et surtout plus nette que dans bien d'autres spéculations agricoles¹¹. L'amélioration de la qualité de vie et des revenus des producteurs de lait en France est une évidence sur le moyen/long terme¹², mais elle se double d'une réduction spectaculaire de leur nombre.

Jusqu'aux années 1950, la production laitière pourrait être qualifiée de durable ... si ce n'est que ce qualificatif est ignoré à l'époque. Les éleveurs utilisent alors des pratiques globalement respectueuses de l'environnement, les rendements des animaux sont faibles en l'absence d'une véritable intensification et la consommation d'intrants (aliments achetés, engrais, phytosanitaires...) est encore limitée. Sur le plan économique, la configuration peut apparaître plutôt positive, avec notamment un marché porteur, stimulé par la croissance démographique et le considérable développement de la demande urbaine. Reste que sur le plan social, les producteurs de lait n'ont, en général, pas encore pris le chemin de la modernité et vivent dans des conditions souvent difficiles. La recherche de la parité (avec le reste de la société) est d'ailleurs une revendication majeure du syndicalisme agricole de l'époque.

Dans les années 1960, le contexte évolue rapidement, en liaison avec la mise en place de la PAC et l'émergence de véritables filières agroalimentaires modernes, notamment dans le Grand Ouest. Le développement d'un nouveau modèle de production laitière, fondé sur l'association « vache Holstein + maïs ensilage + ray-grass » n'apparaît pas particulièrement vertueux sur le plan environnemental, puisqu'il est assez fortement consommateur d'intrants et d'énergie fossile et ne joue guère sur la proximité (ensilage, recours au soja importé...). La conjoncture de ces années 1960 fait croire à une vraie performance économique, même si la situation de la filière est quelque peu biaisée par l'existence de prix « politiques » du lait volontairement fixés à des niveaux élevés. Ces prix d'intervention intéressants stimulent la production et permettent d'améliorer le revenu et la qualité de vie des agriculteurs.

La décennie suivante n'est pas que le simple prolongement de la précédente car l'environnement général se modifie encore considérablement. La croissance de la production, vigoureuse, est apparemment très favorable aux agriculteurs, mais elle se transforme vite en un boulet pour les finances communautaires. L'accumulation rapide et structurelle de beurre et de poudre de lait¹³ dans les frigos européens souligne un dysfonctionnement évident : la politique laitière a pris le pas sur le marché, ce n'est plus le consommateur qui oriente la filière mais Bruxelles ! A l'évidence, filière et donc production laitière ont perdu leur durabilité « économique ».

Les quotas laitiers représentent donc une nouvelle rupture. L'instauration de droits à produire et les mesures associées visant à mieux faire coïncider production et marché améliorent incontestablement la durabilité économique de la production et, plus généralement,

¹⁰ Les exploitations ayant des vaches laitières passent de 1 404 200 en 1963 à 728 300 dès 1973 et il ne reste plus que 69 862 livreurs de lait en 2012, contre 370 000 au moment de l'instauration des quotas (CNIEL) !

¹¹ Ce phénomène doit énormément à la mécanisation de la traite (elle concernait 46,7 % des exploitations en 1975, mais 98 % dès 1983 selon le SCEES !) et, de nos jours, à la volonté de réduire l'astreinte biquotidienne de la traite, ce qui passe souvent par la création de GAEC, l'achat de systèmes de traite plus performants, voire par l'achat de robots de traite.

¹² Il suffit de se rappeler des images du producteur de lait des années d'après guerre...

¹³ Les stocks gonflent à partir des années 1970 pour atteindre 1 283 000 tonnes de beurre et 771 000 tonnes de poudre de lait en 1986 au niveau communautaire (source : CEE) ! Cette situation conduira à une baisse des droits à produire dans les années 1987-88. Les stocks ne se reconstitueront jamais à un tel niveau.

de la filière. Les laiteries abandonnent progressivement la fabrication de poudres basiques et de beurre destinés au stockage pour se réorienter vers les fromages, les produits frais ou vers des poudres à plus fort contenu technologique. Le tout s'accompagne d'un net développement des exportations, preuve d'une meilleure efficacité globale de la filière, et cela même si, dans le même temps, on s'expose à une plus grande incertitude commerciale et à une plus forte volatilité des prix. La période la plus récente marque une amélioration de cette efficacité générale des filières, de plus en plus en prise avec les exigences des marchés : le temps de l'intervention et du stockage est révolu ! La durabilité économique du système passe par la capacité des entreprises de transformation à (bien) valoriser la matière première.

Sur le plan environnemental, les quotas n'ont pas bloqué l'amélioration des performances des animaux, bien au contraire. En période de contingentement, il s'est en effet avéré plus rentable de réduire la taille du troupeau et d'augmenter le rendement moyen des vaches laitières. Le bilan apparaît donc plutôt négatif en matière de durabilité, puisque cette augmentation de l'intensivité passe par une attitude certainement plus agressive vis-à-vis de l'environnement. Notons toutefois que, si la production laitière est bien intensive, par nature, elle l'est nettement moins que les élevages hors sols (volailles, porcs...), avec des atteintes à l'environnement plus limitées. Notons également que la durabilité environnementale est de plus en plus prise en compte par la filière. En aval, les laiteries se questionnent ainsi sur leur consommation d'eau et réfléchissent beaucoup à celle d'énergie, en partie en liaison avec la hausse des coûts de celle-ci, en partie en accord avec la demande sociétale. Les tours de séchage notamment, revoient totalement leurs modes d'approvisionnement en énergie et abandonnent le fuel trop coûteux. Le bois énergie fait une incontestable percée alors que plusieurs sites s'équipent en panneaux photovoltaïques. Ces mêmes laiteries interviennent aussi de plus en plus en amont en conseillant les producteurs, entre autres sur le plan de la durabilité de leurs pratiques.

Reste que ces dynamiques générales qui, globalement, conduisent à davantage de durabilité économique et moins de durabilité environnementale, cachent de grandes différences, à la fois selon les régions et les types de production. Le Grand Ouest et les rivages de la Manche sont peut-être les plus agressifs sur le plan environnemental, en précisant toutefois que l'intensification est bien un processus quasi généralisé au sein de la filière, le niveau de rendement par vache ne montrant pas, par exemple, de considérables différences selon les départements. Quant au système de production familial, fondé des troupeaux de taille moyenne¹⁴, il a l'avantage de diffuser spatialement l'élevage et d'éviter les trop grandes concentrations d'animaux (et de rejets polluants)... d'où, par exemple, les inquiétudes en cours au sujet de la *Ferme des mille vaches* qui se met en place vers Abbeville (Somme) et qui remet en cause ce modèle de l'exploitation familiale¹⁵. D'autres systèmes productifs et / ou régionaux apparaissent plus vertueux, à l'image des filières fondées sur les appellations d'origine contrôlées qui sont un peu moins intensives, donc peut-être un peu plus vertueuses. Notons bien toutefois qu'il n'y a pas de différences structurelles majeures entre les systèmes productifs : ainsi, les « systèmes foin » demeurent bien intensifs, via le recours important aux aliments pour le bétail. Seuls les systèmes fondés sur la montée en alpage se distinguent par une intensivité nettement plus faible... mais ils représentent approximativement 0,03 % de la

¹⁴ Seuls 4 % des élevages ont plus de 100 vaches en janvier 2011 contre, par exemple les trois-quarts au Danemark (CNIEL).

¹⁵ Une telle structure, qui regroupera sur un même lieu les effectifs d'une vingtaine de fermes classiques, concentre à l'évidence les effluents et crée un point potentiel de nuisance. Notons toutefois que le projet associe des éleveurs céréaliers qui disposent de vastes surfaces d'épandages, complétées si besoin par les terres d'autres voisins céréaliers certainement trop heureux d'épandre de telles quantités de matière organique sur leurs champs.

production laitière nationale. Le développement de la production laitière biologique apparaît aussi comme un bon indicateur de la diffusion spatiale de nouvelles façons de produire, moins agressives pour l'environnement et globalement en cohérence avec une demande croissante. Mais la cartographie de cette production biologique souligne une géographie étonnante, l'essentiel de la collecte venant alors du Grand Ouest, comme si cette région, confrontée à des problèmes environnementaux devenus structurels était celle qui avait le plus réagi, explorant à plein cette voie de la production laitière biologique. A l'inverse, les montagnes ne sont guère performantes en ce domaine. Il faut dire que jurassiens et savoyards ont plus intérêt à miser sur les AOC que sur le bio et surtout que la production laitière biologique se heurte, en altitude, à la grande difficulté de produire des céréales pour l'autoconsommation. Ce sont bien d'ailleurs les plaines pouvant associer céréales et herbages qui sont les plus performantes en matière de production laitière bio, loin devant les vieilles terres fromagères traditionnelles, qu'il s'agisse des monts du Cantal ou même de la Normandie.

Conclusion

La production laitière française est animée de mutations quasi permanentes et s'inscrit dans une filière qui, elle-même, évolue beaucoup avec le temps. L'analyse montre que ces mutations relèvent de multiples facteurs qui se conjuguent, de manière inégale selon les lieux et selon les époques. La localisation de la production s'expliquait surtout, traditionnellement, par l'aptitude herbagère des régions et la présence de traditions de transformation, notamment fromagère. Avec le temps, la relation à l'herbe s'est réduite même si elle demeure bien toujours essentielle, de nouvelles régions laitières sont apparues, d'autres se sont effacées. Mais surtout, les facteurs de la mutation sont devenus nettement plus nombreux, accordant une place de plus en plus importante au rôle des hommes, aux producteurs de lait, aux responsables de collectifs, aux entrepreneurs de la transformation, bref au facteur humain. La politique agricole est également devenue un facteur explicatif majeur, surtout quand, à partir de 1984, l'Europe décida d'instaurer des quotas et d'encadrer très strictement la production. La géographie de la production laitière retranscrite par les cartes, révèle des évolutions significatives sur le moyen terme, des évolutions qui ne s'arrêtent pas lors de la période d'encadrement par les quotas, bien que ces derniers figent apparemment la production en fonction de droits à produire liés au sol. La récente période de relâchement de la contrainte des quotas montre en tout cas que de nouvelles dynamiques, bridées jusque là par l'administration, sont à l'œuvre, allant vers un renforcement des pôles régionaux les plus productifs et un effacement des régions laitières mal spécialisées ou concurrencées par d'autres systèmes de production.

Références

1. Canevet C. 1992. Le modèle agricole breton, PU de Rennes, 398 p.
2. Canevet C. 1991. 40 ans de révolution agricole en Bretagne, 1950/1990, Institut culturel de Bretagne, 294 p.
3. Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL), L'Economie Laitière en Chiffres, fascicule annuel de données statistiques.
4. Collectif 2013. Les recompositions récentes des filières laitières en France et en Europe, CERAMAC 31, PUBP, Clermont-Ferrand, 456 p.
5. Deifosse Cl. 2007. La France fromagère, Paris, La boutique de l'histoire, 270 p.
6. Fumey G., Etcheverria O. 2004. Atlas mondial des cuisines et gastronomies, Ed. Autrement, 80 p.
7. Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), données relatives aux AOP / IGP.
8. Revue Laitière Française (RLF), revue professionnelle de référence.

9. Ricard D. 1994. Les montagnes fromagères françaises, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 496 p.
10. Ricard D. 1997. Les filières fromagères françaises, Ed. RIA, Paris 240 p.
11. Sceau R. 1972 «La coopération agricole dans la région Rhône-Alpes», RGL, 1972, n°3, p. 250-296.

